

**Commune de ROULANS**  
**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU SAMEDI 6 MARS 2010**

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux sauf Cécile DORBON qui a donné pouvoir à Dominique FIATTE,  
ainsi que Françoise GOUACHON.

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Programme d'investissements 2010**

**A/ Acquisition de terrains Secteur Montperroux - partie haute**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents, l'achat des parcelles ci-dessous pour alignement de la rue de Montperroux et réserves foncières (Daniel ANGUENOT a quitté la salle et n'a pas participé au vote) :

- **Achat aux Consorts ANGUENOT**
  - A 2053 - Aux Vignottes (Domaine public = rue) ..... 31 m2
  - A 2052 - Aux Vignottes ..... 742 m2
  
- **Achat à VERDY Raymonde et Gilberte**
  - A 2055 - Aux Vignottes (Domaine public = rue) ..... 27 m2
  - A 2056 - Aux Vignottes (Domaine public) ..... 8 m2
  - A 2054 - Aux Vignottes ..... 545 m2
  
- **Achat à CACHOT Fabrice**
  - AB 530 - Sous les Vignes de Morteau (Domaine public) ..... 14 m2
  
- **Achat à TAVERNE Lucienne**
  - AB 532 - Sous les Vignes de Morteau (Domaine public) ..... 37 m2
  - AB 534 - Rue de Montperroux (Domaine public) ..... 79 m2
  
- **Achat à Héritiers de M. VUILLECARD**
  - A 428 - Aux Vignottes ..... 632 m2
  - AB 133 - Au Bas de Montperroux ..... 395 m2

**Total Acquisitions = 2510 m2 x 8 € = 20 080 €**

- au prix de 8 € le m2
- avec frais de géomètre et notariés à la charge de la Commune

Le Maire est mandaté pour la signature des actes correspondants et de toutes pièces afférentes en l'étude de Maîtres CREUSY-DUROY-LEPARLIER à Baume-Les-Dames. »

**B. Espace Culturel : plan de circulation piétonnière**

Le Maire présente les esquisses déjà réalisées en précisant qu'il doit obtenir des conseils d'un paysagiste ce mardi 9 mars. Le sujet sera donc remis à l'ordre du jour lors de la prochaine session de l'assemblée.

### **C. Projet d'investissements pour 2010**

Le Maire présente un premier essai des investissements 2010 qui comprennent essentiellement pour l'instant les restes à réaliser 2009 :

- Achat de terrains (Montperroux, Champ Picot, Rue Eglise),
- Aménagement de la traverse du village,
- La fin des travaux d'électrification du terrain de football.

Seront également inscrits : la réfection du plafond de la salle des fêtes (sinistre eau et bruit), l'aménagement de la place de l'espace culturel et les frais de maîtrise d'œuvre pour Champ Picot (viabilisation de 4 parcelles et réfection voirie, plan d'urbanisation général de la zone AU 2) et la rue de l'église (enfouissement des réseaux secs et réfection de la voirie). Le Conseil Municipal mandate d'ores et déjà le Maire pour la recherche d'un cabinet susceptible de réaliser ces prestations.

## **2. Travaux d'assainissement :**

Définition des travaux 2010

Suite à l'élaboration de son schéma directeur d'assainissement en 2002 et en prévision de la mise en service du collecteur de transport intercommunal du SYTTEAU, la Commune de ROULANS a décidé la poursuite des travaux de réhabilitation et d'amélioration du fonctionnement de ses réseaux d'assainissement conformément au schéma directeur.

Considérant le prochain raccordement au collecteur de transport du SYTTEAU,  
Considérant que le SYTTEAU facturera à la Commune les volumes comptabilisés à l'entrée du collecteur,

La Commune souhaite engager les dernières opérations sur les réseaux d'assainissement pour limiter l'entrée d'eaux claires parasites dans les réseaux d'eaux usées et améliorer la collecte des eaux usées. La gestion des eaux pluviales sur l'ensemble de la Commune est également à l'étude.

La tranche de travaux 2009 engagée par la Commune (mise en séparatif rue d'Aigremont, rue de l'Eglise, Chemin du Stade, Secteur ZA-STEP - Secteur des Broussottes) est sur le point d'être achevée.

Dans la continuité de ces opérations, conformément au programme de travaux établi par le Cabinet SAFEGE et après étude, il est proposé au Conseil Municipal :

- la réalisation des branchements en domaine public pour les 27 riverains de la rue des Aloses qui consistent en la pose

de conduites de branchements depuis le collecteur jusqu'en limite de propriété et la pose d'une boîte de branchement pour les eaux usées ; ces travaux interviendront une fois le collecteur intercommunal du Sytteau posé ;

- l'achèvement de la mise en séparatif du secteur des Broussottes et du Tartre par la réalisation d'une conduite de liaison sur environ 30 ml rue Perreçiot, entre l'extrémité aval du réseaux eaux usées en provenance des Broussottes d'une part et l'extrémité amont du réseau eaux usées de la partie basse de la rue Perreçiot d'autre part ;

Des procédures d'appel d'offres seront lancées pour ces opérations.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les 2 opérations telles que présentées en séance ;
  - d'autoriser le Maire à délivrer les ordres de service au Cabinet d'Etude SAFEGE pour que la mission de maîtrise d'œuvre associée à ces opérations se poursuive et de régler toutes les factures s'y rapportant ;
    - d'autoriser le Maire à lancer les appels d'offres de type procédure adaptée pour la réalisation de ces opérations présentées en séance (travaux et prestations de services) ;
  - d'autoriser le Maire à choisir les titulaires des marchés de travaux et de prestations de services, après analyse des propositions remises et à signer l'ensemble des pièces des marchés correspondants,
  - d'autoriser le Maire à délivrer les ordres de service de démarrage aux titulaires des marchés de travaux et de prestations de services et de régler toutes les factures s'y rapportant ;
  - de solliciter les aides du Département et de l'Agence de l'Eau pour obtenir les subventions les plus élevées possibles.

#### **Informations sur les travaux du SYTTEAU :**

- Le 15 avril 2010 toutes les canalisations seront posées de Roulans à Port Douvot, sauf l'usine Bost (sera fait pendant les congés au mois d'août)
- De mai à juillet les postes de relevage et les 3 stations seront terminés
- Les 3 stations d'épuration de Roulans (deux mois de travaux), Roche lez beaupré et Chalezeule seront supprimées
- Fonctionnement de la canalisation fin d'année 2010 ; les EU de Roulans seront dirigées à Besançon
- 2010, 2011, 2012 le sytteau facturera encore à la commune aux m3 d'eau potable consommés, en 2013 aux m3 envoyés dans la canalisation

### **3. PROCEDURE CONTRE H. D. L.**

Le Maire a donné lecture du rapport du Cabinet ACOUVIB relatif à l'étude acoustique. Il reste dans l'attente à ce jour de la programmation de la réunion d'expertise avec l'ensemble des intervenants dans la construction de l'espace culturel maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, architecte, cabinet de contrôle. Entreprise).

#### 4. TARIFS LOCATION SALLE DE MAIRIE

Sur proposition du Maire et suite à la rénovation de la cuisine, le conseil municipal s'accorde sur les nouveaux tarifs pour la salle de mairie à compter de ce jour :

MAIRIE – 1 <sup>er</sup> Etage				
	2008	2009	2010 Avant travaux	À compter du 06/03/2010
Le week-end pour les roulanais	120	120	120	150
Le week-end pour les extérieurs	150	150	150	200
L'après-midi (ou apéritif seulement)	55	55	55	55
Supplément Vaisselle	30	30	30	30
Caution y compris pour Associations	300	300	300	300
Supplément Chauffage le week-end	0	0	60	40
Supplément Chauffage la journée	0	0	30	20
Anniversaire Mercredi après-midi			35	35 + 15 si chauffage

#### 5. PLATE FORME DECHETS VERTS

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal donne son accord pour la mise à disposition au SYBERT à titre gracieux d'une partie de la parcelle C 1892 sise à côté de la déchetterie pour le stockage de déchets verts des particuliers et entreprises.

#### AN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE, DES ERP ET DES ESPACES PUBLICS DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DE PILOTAGE

Suite à l'adhésion au Groupement de commande de la CCVA pour l'accessibilité (relatif à la loi du 11/02/05), le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un comité de pilotage afin de suivre l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie, des espaces publics et des établissements recevant du public. Ce comité de pilotage se réunira environ 6 fois, à compter de 2 fois par phase d'étude.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués au Comité de pilotage.

Sont proclamés

élus :

- BRULET Daniel
- ANGUENOT Daniel
- CUENOT Jean-Bernard
- MASSON Marinette
- JACQUOT Alain

Le Maire,  
A. JACQUOT

## REGIONALES - Tour de garde

Dimanche 14 mars 2010 - 1<sup>er</sup> tour

8 h - 10 h	JOUFFROY Pierre	ANGUENOT Daniel	LOUVET Jacques
10 h - 12 h	BRULET Daniel	BRIE Gérard	LABOURIER Michel
12 h - 14 h	JACQUOT Alain	TRONCIN Christian	MASSON Marinette
14 h - 16 h	DUBOIS Hervé		
16 h - 18 h	CUENOT J. Bernard	DORBON Cécile	DUBOIS Hervé

Dimanche 21 mars 2010 - 2<sup>ème</sup> tour

8 h - 10 h	ANGUENOT Daniel	JOUFFROY Pierre	BRULET Daniel
10 h - 12 h	PAUTHIER Jean-Luc	CUENOT J. Bernard	LOUVET Jacques
12 h - 14 h	JACQUOT Alain	TRONCIN Christian	ANGUENOT Daniel
14 h - 16 h	DUBOIS Hervé		LABOURIER Michel
16 h - 18 h	DUBOIS Hervé	COMBEL Francis	FIATTE Dominique